

uelle**Le Monde et la Ville****La Diplomatie**

A LA LEGATION DE POLOGNE
M. Victor Pol, conseiller de la Légation de Pologne à Belgrade, vient d'être nommé consul général à Zagreb. Il sera remplacé à Belgrade par M. Pawao Czervinski, conseiller au Ministère des Affaires étrangères, qui, ayant successivement servi dans les Légations de Bucarest et d' Athènes, est un spécialiste des questions danubiennes et balkaniques.

M. Obreškov conserve de toiles représentatives de Bulgarie, nature morte et autres genres l'éminence révèle un tempérament dynamique, éprix des vivantes, des jeux de harmonie des formes. Il étudie le caractère comme ses portes de l'objet, aussi une joie de vivre de Rien de sombre ni l'œuvre de M. les succès obtenus accomplis, peut être intégrer son jeune âge,

UNE CONVENTION**ROUMANO-YUGOSLAVE**

M. le dr. Milan Stojadinović, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, a signé le 14 novembre avec M. Gurascu, ministre de Roumanie à Belgrade, la convention relative aux dépôts et aux valeurs gérées par les Caisses des pupilles.

Les Informations**LE MINISTRE DE LA GUERRE**

AU MARECHAL RIDZ-SMIGLY
A l'occasion de la nomination du général Ridz-Smigly à la haute dignité de maréchal de l'armée polonaise, le général Ljubomir Marić, ministre de la Guerre et de la Marine yougoslave, lui adressa un télégramme de félicitations.

M. KOZUL CHEZ MGR. BAUER
On mande de Zagreb:

M. Kožul, ministre des Travaux publics, a rendu visite à l'archevêque de Zagreb, Mgr. Bauer, avec lequel il a eu un long entretien. M. Kožul s'est également entretenu avec Mgr. Stepić, l'archevêque à retenu le ministre à déjeuner.

NOMINATION

Le vice-amiral Mouget, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée qui visita l'an dernier la côte de l'Adriatique et apporta l'hommage de la marine française sur le tombeau du Roi Alexandre à Oplenac, vient d'être nommé inspecteur général des forces de la Méditerranée.

HAUTE DISTINCTION

M. Robert de Dampierre, ministre de France à Belgrade, a remis à M. Naumović, directeur général des Chemins de fer de l'Etat, les insignes d'officier de la Légion d'Honneur.

ETUDIANTS YUGOSLAVES

A ATHENES
Un groupe d'étudiants et d'étudiantes de l'Université de Belgrade sont arrivés à Athènes pour visiter les antiquités, accompagnés du professeur d'Université M. Leko. Au Cercle Universitaire ils ont été chaleureusement accueillis par leurs camarades.

30: Par la voie des Katajajev; — Jeudi, 22 novembre à 11 h. 30: L'entrée de S. Sraković; — seck, pièce de H. de ever; — Dimanche, ne, pièce de Denis

as de Belgrade
Faites le lire!

Le nouveau Skopje: le théâtre national près du Vardar

hellènes qui ont offert un dîner en leur honneur.

CONFERENCE SUR LA VICTOIRE DU DOBRO POLJE

On mande de Nice:
Le lt-colonel Clamens, du 94ème régiment d'artillerie de montagne a donné le 11 novembre, sur l'initiative de M. Bus, président des Poilius d'Orient des Alpes-Maritimes, une cause radio-diffusée sur „l'armée d'Orient et la victoire du Dobro Polje". Le colonel Clamens est lui-même un ancien combattant du front de Salerne.

INAUGURATION D'UN JARDIN D'ENFANTS

Le jardin d'enfants, récemment fondé par Mme Bošković, professeur, 44 Jevremova, sera inauguré le jeudi 19 novembre à 16 heures, en présence du Ministre de France et de la commissaire de Dampierre.

AUX „AMIS DE LA FRANCE"

Sur l'initiative de la générale Mara Stefanović et de Melle S. Košanin, les dames du comité des Amis de la France ont décidé de tenir chaque jeudi, à 17 heures, une réunion amicale franco-yougoslave, suivie d'un thé, pour favoriser les échanges de conversation entre les Yougoslaves et les Françaises qui habitent la capitale.

La comtesse de Dampierre a assisté à la première réunion qui eut lieu dans les salons du Cercle, au Ratnici Dom.

La mort de Gustave Gouin

La Fédération des Poilius d'Orient a été frappée récemment d'un deuil cruel: la mort de Gustave Gouin, son fondateur.

C'est Gouin qui, en décembre 1918, rallia à Marseille — porte de l'Orient — les anciens combattants des Dardanelles et de Salonique, en les baptisant d'un nom qui devint vite populaire en Yougoslavie comme en France. L'Association marseillaise fut la première de toutes celles qui dépeignent par département, regroupent les anciens combattants dispersés.

C'est Gouin qui fonda le *Journal des Poilius d'Orient*. C'est lui qui prit l'initiative d'ériger à Marseille le monument devant lequel le Roi Alexandre devait porter son hommage, en ce 9 octobre de tragique mémoire. C'est lui qui obtint la création d'une médaille commémorative de l'Armée d'Orient et des Dardanelles.

Le secrétaire général de la mairie de Marseille, Gustave Gouin était un animateur ardent de toutes les manifestations franco-yougoslaves et avait noué les relations les plus étroites avec les anciens combattants du Royaume. Son souvenir sera fidèlement gardé parmi ses frères d'armes.

POUR LA PAIX

Après le service funèbre, célébré par le P. Chrysostome Momier, des Augustins de l'Assomption, M. de Dampierre trouva dans son cœur d'ancien combattant des accents profondément émuants pour saluer ceux qu'il appela ses „camarades":

„Vous qui êtes tombés dans l'accomplissement de votre devoir sur cette terre amie que vous défendiez comme si elle était la vôtre, vous qui reposez ici dans ce cimetière dont le cadre nous est si familier ou dont les tombes s'alignent là-bas sur les pentes du Vardar jaunies par l'automne et face au Kajmakčalan étincelant de neige, je vous apporte, en cette date anniversaire de l'armistice et de la victoire, le plus témoignage de la gratitude française. Et je voudrais, en ce jour, pouvoir réveiller, dans le calme de vos demeures éternelles, l'écho des voix qui vous furent chères.

Parfois, Messieurs et Mesdemoiselles, une mère habitant une lointaine campagne française nous supplie, dans les termes les plus touchants, de lui envoyer un pétale de fleur, une simple feuille ayant poussé sur la tombe de son fils. Ne sommes-nous pas, en ce 11 novembre, investis d'une sorte de

L'anniversaire de l'armistice célébré à Belgrade

L'anniversaire de l'armistice a été commémoré le 11 novembre à Belgrade dans tous les cimetières militaires avec une ferveur renouvelée.

Un service religieux fut célébré devant le monument aux Défenseurs de Belgrade, en présence du colonel Sondermajer, envoyé par S. M. le Roi, de M. Dj. Janković, ministre des Forêts et des Mines, des représentants du Sénat et de la Chambre, des ministres de France, d'Italie, de Grèce, de Belgique, d'Albanie, de Roumanie, des attachés militaires et des anciens combattants.

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence, aux côtés des Français de Belgrade, de tant de hautes personnalités yougoslaves civiles et militaires, qui dans le domaine où s'exerce leur activité sont restées fidèles à la belle consigne d'amitié que nous ont laissées nos morts, et aussi des éminents représentants des nations et des armées qui furent à nos côtés dans la grande épopée! C'est en leur nom comme au nien que je vous remercie, Messieurs et Messieurs, d'avoir assisté à cette cérémonie annuelle. Il me semble que, derrière vous, est entré dans cette enceinte le long cortège de vos héros et que nous pouvons de la sorte mieux unir dans un hommage fraternel ceux dont la vie a fait des camarades de combat et que la mort a rassemblé pour le même holocauste!"

Après ce discours, de magnifiques couronnes furent déposées au pied du monument aux Morts par les représentants du gouvernement yougoslave et de la municipalité, les ministres de France, de Belgique, d'Italie, les Poilius d'Orient, les anciens combattants qui avaient assisté aux deux autres cérémonies.

M. R. de Dampierre au cimetière français

À 11 heures, à la minute précise où les sirènes commandèrent une minute de silence, la cérémonie habituelle du souvenir se déroula au cimetière militaire français en présence d'une foule considérable. Au premier rang de l'assistance se trouvaient le Ministre de France et la comtesse de Dampierre, le colonel Béthouard, attaché militaire, M. Djordje Janković, ministre des Forêts et des Mines, etc.

S. M. le Roi avait bien voulu se faire représenter, ainsi que le ministre de la Guerre et de la Marine. On remarqua aussi les membres de la mission commerciale française et M. Jean Giraudoux, l'homme des lettres bien connu, inspecteur des postes diplomatiques et consulaires, de passage à Belgrade. Le drapeau des Poilius d'Orient accompagné du nouvel emblème de l'Action populaire franco-yougoslave avaient pris place près du monument.

Après le service funèbre, célébré par le P. Chrysostome Momier, des Augustins de l'Assomption, M. de Dampierre trouva dans son cœur d'ancien combattant des accents profondément émuants pour saluer ceux qu'il appela ses „camarades":

„Vous qui êtes tombés dans l'accomplissement de votre devoir sur cette terre amie que vous défendiez comme si elle était la vôtre, vous qui reposez ici dans ce cimetière dont le cadre nous est si familier ou dont les tombes s'alignent là-bas sur les pentes du Vardar jaunies par l'automne et face au Kajmakčalan étincelant de neige, je vous apporte, en cette date anniversaire de l'armistice et de la victoire, le plus témoignage de la gratitude française. Et je voudrais, en ce jour, pouvoir réveiller, dans le calme de vos demeures éternelles, l'écho des voix qui vous furent chères.

Parfois, Messieurs et Mesdemoiselles, une mère habitant une lointaine campagne française nous supplie, dans les termes les plus touchants, de lui envoyer un pétale de fleur, une simple feuille ayant poussé sur la tombe de son fils. Ne sommes-nous pas, en ce 11 novembre, investis d'une sorte de

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre où se trouve enfermé ce qui fut leur amour, leur orgueil, leur espoir et leur joie, et notre hommage ne doit-il pas s'accompagner de toute la tendresse de ceux que la pensée ramène sans cesse vers des cimetières où ils ne sont jamais venus?

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence,

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre où se trouve enfermé ce qui fut leur amour, leur orgueil, leur espoir et leur joie, et notre hommage ne doit-il pas s'accompagner de toute la tendresse de ceux que la pensée ramène sans cesse vers des cimetières où ils ne sont jamais venus?

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence,

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre où se trouve enfermé ce qui fut leur amour, leur orgueil, leur espoir et leur joie, et notre hommage ne doit-il pas s'accompagner de toute la tendresse de ceux que la pensée ramène sans cesse vers des cimetières où ils ne sont jamais venus?

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence,

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre où se trouve enfermé ce qui fut leur amour, leur orgueil, leur espoir et leur joie, et notre hommage ne doit-il pas s'accompagner de toute la tendresse de ceux que la pensée ramène sans cesse vers des cimetières où ils ne sont jamais venus?

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence,

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre où se trouve enfermé ce qui fut leur amour, leur orgueil, leur espoir et leur joie, et notre hommage ne doit-il pas s'accompagner de toute la tendresse de ceux que la pensée ramène sans cesse vers des cimetières où ils ne sont jamais venus?

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence,

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre où se trouve enfermé ce qui fut leur amour, leur orgueil, leur espoir et leur joie, et notre hommage ne doit-il pas s'accompagner de toute la tendresse de ceux que la pensée ramène sans cesse vers des cimetières où ils ne sont jamais venus?

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence,

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre où se trouve enfermé ce qui fut leur amour, leur orgueil, leur espoir et leur joie, et notre hommage ne doit-il pas s'accompagner de toute la tendresse de ceux que la pensée ramène sans cesse vers des cimetières où ils ne sont jamais venus?

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence,

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre où se trouve enfermé ce qui fut leur amour, leur orgueil, leur espoir et leur joie, et notre hommage ne doit-il pas s'accompagner de toute la tendresse de ceux que la pensée ramène sans cesse vers des cimetières où ils ne sont jamais venus?

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence,

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre où se trouve enfermé ce qui fut leur amour, leur orgueil, leur espoir et leur joie, et notre hommage ne doit-il pas s'accompagner de toute la tendresse de ceux que la pensée ramène sans cesse vers des cimetières où ils ne sont jamais venus?

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence,

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre où se trouve enfermé ce qui fut leur amour, leur orgueil, leur espoir et leur joie, et notre hommage ne doit-il pas s'accompagner de toute la tendresse de ceux que la pensée ramène sans cesse vers des cimetières où ils ne sont jamais venus?

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence,

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre où se trouve enfermé ce qui fut leur amour, leur orgueil, leur espoir et leur joie, et notre hommage ne doit-il pas s'accompagner de toute la tendresse de ceux que la pensée ramène sans cesse vers des cimetières où ils ne sont jamais venus?

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence,

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre où se trouve enfermé ce qui fut leur amour, leur orgueil, leur espoir et leur joie, et notre hommage ne doit-il pas s'accompagner de toute la tendresse de ceux que la pensée ramène sans cesse vers des cimetières où ils ne sont jamais venus?

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence,

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre où se trouve enfermé ce qui fut leur amour, leur orgueil, leur espoir et leur joie, et notre hommage ne doit-il pas s'accompagner de toute la tendresse de ceux que la pensée ramène sans cesse vers des cimetières où ils ne sont jamais venus?

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence,

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre où se trouve enfermé ce qui fut leur amour, leur orgueil, leur espoir et leur joie, et notre hommage ne doit-il pas s'accompagner de toute la tendresse de ceux que la pensée ramène sans cesse vers des cimetières où ils ne sont jamais venus?

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence,

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre où se trouve enfermé ce qui fut leur amour, leur orgueil, leur espoir et leur joie, et notre hommage ne doit-il pas s'accompagner de toute la tendresse de ceux que la pensée ramène sans cesse vers des cimetières où ils ne sont jamais venus?

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence,

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre où se trouve enfermé ce qui fut leur amour, leur orgueil, leur espoir et leur joie, et notre hommage ne doit-il pas s'accompagner de toute la tendresse de ceux que la pensée ramène sans cesse vers des cimetières où ils ne sont jamais venus?

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence,

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre où se trouve enfermé ce qui fut leur amour, leur orgueil, leur espoir et leur joie, et notre hommage ne doit-il pas s'accompagner de toute la tendresse de ceux que la pensée ramène sans cesse vers des cimetières où ils ne sont jamais venus?

S'ils pouvaient y venir, comme ils se montraient étrangers de la présence,

mission que nous confient tous ces parents de chez nous qui ne peuvent pas s'agenouiller sur le carré de terre

La loi sur la liquidation des dettes agricoles:

son effet sur les banques et les créanciers des banques

Le décret-loi sur la liquidation des dettes agricoles du 16 septembre 1936 (Moniteur Officiel No 223 sup. LIII) laissera des traces profondes sur tout l'organisme économique du pays; elles ne s'effaceront pas de si tôt, car les délais, prévus par la loi pour la réalisation de ses effets économiques, sont d'une très grande durée. Ils s'étendent sur au moins douze ans jusqu'à vingt ans.

L'effet de cette loi est beaucoup plus large qu'on peut l'imaginer d'après son titre. Non seulement elle tend à régler les rapports économiques de la classe sociale yougoslave la plus nombreuse, mais elle touche aussi de très près les intérêts de tous les groupes sociaux. Les banques forment la liaison entre les uns et les autres.

Dès le premier moment où on a recours à des mesures spéciales pour protéger les agriculteurs endettés, c'est-à-dire depuis le 20 avril 1932, le moratoire pour ces dettes provoque la prorogation des paiements de nombreux instituts de crédit. L'effet économique du non-paiement des dettes agricoles s'élève par paliers jusqu'au sommet de la pyramide sociale et économique à sensiblement frappé le mouvement de toutes les transactions et amené un stoppage dans toutes les branches de l'activité économique. Les plus vulnérables à cet égard furent les entreprises dont la profession consiste à emprunter pour prêter à leur tour. Dans la hâte des mesures provisoires, on se contenta d'un moratoire pour les banques lésées. Ce parallélisme des mesures moratoires ne constitue encore aucune dépendance organique entre le règlement des dettes agricoles et l'assainissement des banques, directement ou indirectement troublées par l'endettement du village. On n'est parvenu à établir cette dépendance qu'au moment où la longue évolution du problème des dettes agricoles en est arrivée à l'étape finale.

L'analyse de la loi du 26 septembre 1936 fait ressortir quatre groupes de personnes physiques et juridiques, dont les intérêts sont d'une certaine manière touchés par ces prescriptions légales. Le premier groupe est formé par les agriculteurs endettés, le second par les entreprises de crédit organisées, le troisième par les déposants et le quatrième par les créanciers des banques et autres entreprises de crédit (par exemple, les coopératives de crédit).

Du point de vue de l'ensemble de l'économie yougoslave, les intérêts des débiteurs agricoles sont au premier plan. L'enquête de 1933 a établi que le nombre de ces débiteurs monte à 709.525 et que leurs dettes s'élèvent au chiffre imposant de presque sept milliards de dinars. Selon les données de la récente enquête de 1936, faite par la Banque Nationale, 94.728 agriculteurs sont débiteurs des banques pour un montant de 1.7 milliard de dinars.

Après les intérêts des agriculteurs, qui succombent sous le fardeau des dettes, vient l'intérêt des déposants. En 1929, au point culminant de la période de prospérité, le nombre des déposants dans les banques par actions s'élevait à 467.122. Depuis lors, en l'absence de statistiques sûres, on peut dire, sans aucune doute, qu'ils ont fléchi. 31% de ces déposants appartiennent aux habitants du village. Le nombre des déposants aux caisses d'épargne municipales et communales atteint en 1935 le chiffre de 417.874 personnes. La Caisse postale compte 360.432 livrets d'épargne. On peut donc finalement évaluer le nombre des déposants à environ 1.245.000. Ils disposent d'épargnes qui représentent dix milliards de dinars, dont à peu près 37% sont soumis au moratoire introduit pour les paiements des banques.

Les déposants appartiennent à toutes les classes de la population, mais le groupe le plus nombreux est formé de gens peu fortunés, qui préfèrent de petites économies sur leurs modestes et parfois maigres revenus. Ces gens sont l'élément le plus précieux du point de vue de l'économie nationale.

Les banques — ou plutôt les actionnaires — et les créanciers des banques sont considérés, en règle générale, comme des représentants de la bourgeoisie ou même de la classe capitaliste. Ils possèdent une plus grande force de résistance que les agriculteurs endettés ou les déposants.

La protection des intérêts des débiteurs agricoles et des déposants ne sort pas de la sphère de l'économie nationale. Par contre le sort des banques et des créanciers des banques touche aux intérêts des étrangers, qui ont une participation dans les banques yougoslaves ou qui se trouvent en rapports avec elles. L'Echo de Belgrade cherche à faire connaître toutes les manifestations de la vie yougoslave à ceux qui ne connaissent pas la langue du pays. C'est pourquoi, passant sur les différents intérêts qu'a-

M. I. Belin à Londres

Le dr. Belin, vice-gouverneur de la Banque Nationale, est parti lundi soir à Londres. Son voyage est en rapport avec les négociations commerciales qui sont menées actuellement entre la Yougoslavie et la Grande-Bretagne. Comme ces pourparlers soulèvent le problème du contrôle des importations, M. Belin, président du comité de contrôle des importations, a été nommé à ce poste.

Le résultat de la loi pour les banques est le remplacement des débiteurs payans par l'Etat dans la personne de son mandataire, la Banque Privilégiée Agricole. Au lieu de débiteurs douteux, parfois insolubles, les banques se trouvent dorénavant en face d'un seul débiteur sûr. Mais, en échange de ce grand avantage les banques sont invitées à un double sacrifice. En premier lieu, leurs créances sont réduites de 25%, donc, ne sont plus valables que pour les trois quarts. Ces créances réduites sont remboursables par le versement des annuités sur un espace de 14 ans, productives de 3% par an. C'est pourquoi les bons spéciaux, qui peuvent être remis aux banques au cas où elles voudraient mobiliser leurs créances, vont être négociés avec un *disagio*.

D'autre part, les banques touchent à titre d'indemnité pour la réduction de 25% des titres d'Etat (obligations), amortissables dans un délai de 20 ans et productives de 3% par an. Les banques couvrent les pertes, qu'occasionne la réduction des créances agricoles, par leurs réserves et par leur capital jusqu'à concurrence de 50%. Si ces ressources ne suffisent pas à couvrir le quart des créances agricoles, les banques couvrent la différence par les obligations mentionnées ci-dessus, qui leur sont remises par l'Etat comme supplément à la première tranche de 25%. En vertu d'une prescription spéciale de la loi, les bons et les obligations sont portés sur les comptes du bilan d'après leur valeur nominale, mais la réalisation de ces titres et bons par voie de vente ou de prêts sur gage devra tenir compte d'un cours au dessous de la parité.

Il est impossible dès à présent de préciser la marge de ce *disagio*, ainsi que de prévoir la corrélation des cours des bons et des obligations. Afin de diminuer la perte sur la valeur de ces titres, la loi prévoit le versement des annuités de la part des débiteurs agricoles protégés en bons „au pair“ et elle consent d'accepter en paiement de certaines catégories d'impôts les obligations. Ces possibilités d'utiliser les bons et les obligations vont créer sur le marché des capitaux une demande de bons et d'obligations.

Une Chambre de commerce italo-yugoslave

Un délégué des corporations économiques italiennes est venu à Belgrade le 12 novembre un grand banquet auquel assistèrent MM. Janković, ministre des Forêts et des Mines, le dr. Behmen, ministre d'Etat, de nombreux parlementaires et un grand nombre de personnalités.

Cette question, déjà soulevée en 1934, avait dû être renvoyée sine die, bien que les statuts eussent déjà été soumis à l'approbation des autorités compétentes.

Nouvelles économiques

CONFERENCE PHYTOPATHOLOGIQUE

Dans le cadre du Conseil économique de la Petite Entente une conférence des experts phytopathologiques yougoslaves et tchécoslovaques s'est tenue les 15 et 17 novembre à Belgrade.

Son but était d'examiner la valeur du contrôle phytopathologique lors de l'échange des biens agricoles ainsi que les mesures susceptibles d'améliorer ce service entre la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie.

LES TABACS YUGOSLAVES A L'EXPOSITION DE SALONIQUE

La Direction des monopoles d'Etat yougoslave a exposé à la seconde Foire internationale de Salonique les échantillons de tabac en feuilles et les divers produits du tabac. L'intérêt des visiteurs a été plus vif qu'on ne s'y attendait et le jury a accordé au stand yougoslave la plus haute distinction: le Grand Prix.

Les informations du „Jugoslovenski Kurir“

La concurrence des acheteurs du fronton yougoslave devient de plus en plus aiguë. Les délégués des marchands français, venus à Belgrade, prétendent acheter jusqu'à 20.000 wagons au prix correspondant (en dinars) à celui de Liverpool et en effectuant les paiements en devises. Les Allemands se sont aussi rendus à Belgrade pour utiliser l'option sur 5000 wagons, obtenue à la récente conférence de Dresde.

Le volume des exportations de fronton yougoslave atteint environ 25.000 wagons. Etant donné que le total des exportations de cette saison est évalué à 60.000, on peut estimer qu'il reste à exporter 35.000 wagons. Le contingent préférentiel pour la Tchécoslovaquie, qui atteint 10.000 wagons, est utilisé pour la quantité de 2500 wagons. Si ce contingent était utilisé en totalité, le reliquat à exporter serait de 17.000 wagons.

Les agriculteurs dans l'attente de la hausse des prix se tiennent réservés et la marchandise ne fait son apparition sur le marché que dans les quantités très modiques.

LA VIE POLITIQUE

Les élections municipales

Selon les informations officielles, les résultats des élections municipales dans 111 communes de la Banovine du Littoral s'établissent comme suit:

Union radicale yougoslave 40 communes;

— Ancien parti paysan croate 57;

— Ancienne coalition démocratique paysanne 7;

— Groupe de M. Hodža 1;

— Ancien parti démocrate paysan 1;

— Parti national-yougoslave 1;

— Indépendants 3.

D'autre part, l'Union radicale yougoslave a conquis les six communes de la Banovine de la Drina où se déroulaient hier un scrutin complémentaire.

Dans la Banovine de la Save les élections ont eu lieu dans 111 communes, le 30 novembre.

Union radicale yougoslave 40 communes;

— Ancien parti paysan croate 57;

— Ancienne coalition démocratique paysanne 7;

— Groupe de M. Hodža 1;

— Ancien parti démocrate paysan 1;

— Parti national-yougoslave 1;

— Indépendants 3.

D'autre part, l'Union radicale yougoslave a conquis les six communes de la Banovine de la Drina où se déroulaient hier un scrutin complémentaire.

Dans la Banovine de la Save les élections ont eu lieu dans 111 communes, le 30 novembre.

Union radicale yougoslave 40 communes;

— Ancien parti paysan croate 57;

— Ancienne coalition démocratique paysanne 7;

— Groupe de M. Hodža 1;

— Ancien parti démocrate paysan 1;

— Parti national-yougoslave 1;

— Indépendants 3.

D'autre part, l'Union radicale yougoslave a conquis les six communes de la Banovine de la Drina où se déroulaient hier un scrutin complémentaire.

Dans la Banovine de la Save les élections ont eu lieu dans 111 communes, le 30 novembre.

Union radicale yougoslave 40 communes;

— Ancien parti paysan croate 57;

— Ancienne coalition démocratique paysanne 7;

— Groupe de M. Hodža 1;

— Ancien parti démocrate paysan 1;

— Parti national-yougoslave 1;

— Indépendants 3.

D'autre part, l'Union radicale yougoslave a conquis les six communes de la Banovine de la Drina où se déroulaient hier un scrutin complémentaire.

Dans la Banovine de la Save les élections ont eu lieu dans 111 communes, le 30 novembre.

Union radicale yougoslave 40 communes;

— Ancien parti paysan croate 57;

— Ancienne coalition démocratique paysanne 7;

— Groupe de M. Hodža 1;

— Ancien parti démocrate paysan 1;

— Parti national-yougoslave 1;

— Indépendants 3.

D'autre part, l'Union radicale yougoslave a conquis les six communes de la Banovine de la Drina où se déroulaient hier un scrutin complémentaire.

Dans la Banovine de la Save les élections ont eu lieu dans 111 communes, le 30 novembre.

Union radicale yougoslave 40 communes;

— Ancien parti paysan croate 57;

— Ancienne coalition démocratique paysanne 7;

— Groupe de M. Hodža 1;

— Ancien parti démocrate paysan 1;

— Parti national-yougoslave 1;

— Indépendants 3.

D'autre part, l'Union radicale yougoslave a conquis les six communes de la Banovine de la Drina où se déroulaient hier un scrutin complémentaire.

Dans la Banovine de la Save les élections ont eu lieu dans 111 communes, le 30 novembre.

Union radicale yougoslave 40 communes;

— Ancien parti paysan croate 57;

— Ancienne coalition démocratique paysanne 7;

— Groupe de M. Hodža 1;

— Ancien parti démocrate paysan 1;

— Parti national-yougoslave 1;

— Indépendants 3.

D'autre part, l'Union radicale yougoslave a conquis les six communes de la Banovine de la Drina où se déroulaient hier un scrutin complémentaire.

Dans la Banovine de la Save les élections ont eu lieu dans 111 communes, le 30 novembre.

Union radicale yougoslave 40 communes;

— Ancien parti paysan croate 57;

— Ancienne coalition démocratique paysanne 7;

— Groupe de M. Hodža 1;

— Ancien parti démocrate paysan 1;

— Parti national-yougoslave 1;

— Indépendants 3.

D'autre part, l'Union radicale yougoslave a conquis les six communes de la Banovine de la Drina où se déroulaient hier un scrutin complémentaire.

Dans la Banovine de la Save les élections ont eu lieu dans 111 communes, le 30 novembre.

Union radicale yougoslave 40 communes;

— Ancien parti paysan croate 57;

— Ancienne coalition démocratique paysanne 7;

— Groupe de M. Hodža 1;

— Ancien parti démocrate paysan 1;

— Parti national-yougoslave 1;</